



# Bulletin Officiel

N°7183 Mardi 27 août 2024

www.cmf.tn

29<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS -UNIMED-

2

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TLF 2024-2

3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

9

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/07/2024)

## ANNEXE II

### SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETTEES AU 30 JUIN 2024

- GENERALE OBLIG-SICAV
- SICAV L'INVESTISSEUR
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

**AVIS DES SOCIÉTÉS(\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Unité de Fabrication de Médicaments -UNIMED-**

**Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira – 4060**

Suite à la réunion du conseil d'administration en date du 23/07/2024, Monsieur Mohamed Ali AKKARI a été nommé Directeur Général Adjoint de la société UNIMED.

Monsieur Mohamed Ali AKKARI a rejoint « Unimed » depuis 2009, il occupait les fonctions de Directeur des Projets et Directeur de la Division Supply Chain.

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

**Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2024 pour tout placement sollicité après le 31/08/2024.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligatoire  
«TLF 2024-2»**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le 29/04/2024 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 120 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 06/06/2024 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TLF 2024-2 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars, des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,5% brut l'an au minimum et 11,5% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : 10,50% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**

**Montant :**

L'emprunt obligataire «TLF 2024-2 » est d'un montant de 40 000 000 dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portés à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2024-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/08/2024** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/09/2024**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/09/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **28/08/2024** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2<sup>ème</sup> étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis, et d'**Amen Invest** – Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

**But de l'émission :**

TUNISIE LEASING et FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2024-2»
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par **MAC SA** intermédiaire en bourse.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

**Prix de souscription et modalités de paiement:**

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/09/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/09/2024**.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/09/2029**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17/09** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,50%** l'an.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de juillet 2024 (à titre indicatif), qui est égale à 7,981% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,481%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** l'an et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire « TLF 2024-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

**Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de cet emprunt est de **2,646** années.

**Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **03/11/2023**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, **BBB - (tun)**, avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **07/08/2024** une notation provisoire à long terme **BBB-(EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire « **TLF 2024-2** »

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site.**

**A cet égard, les intermédiaires en bourse en leur qualité de chargés de l'opération s'engagent à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire « TLF 2024-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2<sup>ème</sup> étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Fiscalité des titres :**

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

**Tenue du registre des obligations**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TLF 2024-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE LEASING et FACTORING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

**Marché des titres :**

A fin juin 2024, il existe treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, Tunisie Leasing et Factoring s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire « TLF 2024-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Tunisie Leasing et Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «TLF 2024-2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **12/08/2024** sous le n°**24-1135**, du document de référence « TUNISIE LEASING et FACTORING 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **12/08/2024** sous le n°**24-005** et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2024, pour tout placement sollicité après le 31/08/2024.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2<sup>ème</sup> étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2024 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 31/08/2024.



Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<b>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</b>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	120,898	121,244	121,265
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	168,727	169,257	169,288
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	139,142	139,546	139,571
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	151,540	152,001	152,030
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	144,372	144,796	144,830
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	148,710	149,207	149,238
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	137,881	138,244	138,265
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	55,992	56,165	56,175
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	41,119	41,252	41,259
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	139,846	140,304	140,326
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	122,542	122,942	122,966
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	122,218	122,609	122,634
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,647	21,652
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	149,971	150,002
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	144,282	144,313
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,759	13,761
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	208,234	208,270
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,531	13,532
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	117,642	117,676
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	122,402	122,428
22	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,022	17,025
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	107,920	107,946
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	102,872	102,896
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,287	2,291
<b>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</b>						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	73,860	73,844
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	155,073	155,010
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	114,833	114,900
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	129,214	129,233
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,123	165,965
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	618,470	618,124
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	143,534	143,103
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	203,591	203,775
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	113,325	113,296
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	155,417	155,332
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	187,088	186,948
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	171,572	171,487
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	27,601	27,559
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,125	107,230
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,157	1,157
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,180	1,180
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 651,297	2 651,485
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	255,041	253,714
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,483	3,478
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,074	3,071
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	48,440	48,536
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,479	1,480
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,340	1,338
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,355	1,356
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,843	17,813
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,706	12,651
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	17,835	17,846
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 502,891	5 500,278
<b>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</b>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	101,833	101,810
<b>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,376	1,385

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	112,063	112,086	
57 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	100,046	100,060	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	107,272	107,292	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	104,876	104,898	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	105,589	105,609	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	110,447	110,468	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	106,122	106,141	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	103,214	103,234	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	107,462	107,483	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	107,697	107,717	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	105,929	105,950	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	105,702	105,721	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	104,310	104,326	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	108,149	108,167	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	104,087	104,106	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	101,421	101,437	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	108,389	108,405	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	103,650	103,668	
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	113,333	113,351	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	105,366	105,402	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	110,545	110,572	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	105,690	105,723	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 060,087	1 060,287	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 484,295	10 487,281	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	102,879	102,904	
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	108,620	108,789	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	104,797	104,962	
<b>SICAV MIXTES</b>								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	60,912	60,750	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	118,467	118,420	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,684	17,666	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	343,154	342,950	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 399,327	2 399,180	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,131	69,274	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,010	55,074	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,282	108,302	
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,003	10,980	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,176	17,194	
93 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	18,647	18,597	
94 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,252	16,215	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,727	104,916	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,511	90,586	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	94,074	94,154	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	111,307	111,327	
99 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	102,886	102,798	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,775	11,776	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	100,777	100,736	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	81,403	81,276	
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,331	98,240	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,097	126,825	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	157,797	157,232	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,831	161,080	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	217,509	217,377	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	200,744	200,631	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	196,501	196,242	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	29,404	29,398	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 284,079	11 263,319	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	141,767	142,155	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	104,546	104,480	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 386,239	5 369,654	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,267	11,243	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	175,406	174,865	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 015,652	11 979,939	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 895,837	10 917,723	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 589,230	10 589,713	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 110,225	11 092,731	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 617,637	10 618,093	
122 FCP PROSPER+ CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,898	10,877	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	110,252	109,812	
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	126,797	127,100	
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 092,667	1 091,847	

OPCVM en liquidation anticipée

\* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

\*\* La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

\*\*\* BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TAYSIR MICROFINANCE » et l'ouverture au public des compartiments « GO LIVE LOCAL FUND » et « GO LIVE INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « GO LIVE FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 24/07/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
102.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
103. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
106.Zitouna Takaful	Boulevard Qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis



## DERNIERE MISE A JOUR : 24/07/2024

21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex

52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis

79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 <sup>ème</sup> étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis

23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**GENERALE OBLIG-SICAV**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 JUIN 2024**  
**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.391.210, un actif net de D : 10.364.175 et un bénéfice de la période de D : 150.665.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Paragraphes post Conclusion***



- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 41,45% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 58,48% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent à la clôture de la période 20,96% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2021.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période, 18,32% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2021.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 22 Juillet 2024

**Le commissaire aux comptes :**

**FINOR  
Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	4 307 007,540	5 719 120,301	5 140 268,503
Obligations et valeurs assimilées		3 804 926,250	5 421 263,757	4 640 976,507
Titres des Organismes de Placement Collectif		502 081,290	297 856,544	499 291,996
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		6 076 672,618	4 341 765,799	5 032 552,882
Placements monétaires	5	3 898 407,949	2 483 901,228	2 986 670,966
Disponibilités		2 178 264,669	1 857 864,571	2 045 881,916
<b>Créances d'exploitation</b>	6	7 529,526	9 365,459	7 120,266
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 391 209,684</b>	<b>10 070 251,559</b>	<b>10 179 941,651</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	18 318,168	25 828,903	21 069,104
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	8 716,729	8 769,865	13 915,071
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 034,897</b>	<b>34 598,768</b>	<b>34 984,175</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	10 072 638,517	9 792 837,806	9 639 352,398
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		291 536,270	242 814,985	505 605,078
<b>ACTIF NET</b>		<b>10 364 174,787</b>	<b>10 035 652,791</b>	<b>10 144 957,476</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>10 391 209,684</b>	<b>10 070 251,559</b>	<b>10 179 941,651</b>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/04/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/04/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 30/06/2023	Année 2023
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	88,613.198	171,397.670	119,389.956	231,677.172	427,136.282
Revenus des obligations et valeurs assimilées		77,034.958	159,819.430	108,985.636	221,272.852	416,731.962
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		11,578.240	11,578.240	10,404.320	10,404.320	10,404.320
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	59,317.439	114,839.837	49,266.489	89,912.926	204,931.412
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	29,316.688	37,049.232	-	2,295.600	2,295.600
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		177,247.325	323,286.739	168,656.445	323,885.698	634,363.294
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	(16,839.892)	(32,028.670)	(18,412.789)	(36,443.224)	(69,587.710)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		160,407.433	291,258.069	150,243.656	287,442.474	564,775.584
<b>Autres charges</b>	14	(5,989.185)	(11,334.189)	(5,849.652)	(12,006.349)	(23,161.248)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		154,418.248	279,923.880	144,394.004	275,436.125	541,614.336
Régularisation du résultat d'exploitation		18,537.019	11,612.390	(22,643.672)	(32,621.140)	(36,009.258)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		172,955.267	291,536.270	121,750.332	242,814.985	505,605.078
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(18,537.019)	(11,612.390)	22,643.672	32,621.140	36,009.258
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(3,897.300)	25,733.860	21,522.576	63,070.741	67,944.111
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		143.797	(22,207.951)	(8,594.844)	(27,772.133)	(13,972.311)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>150,664.745</b>	<b>283,449.789</b>	<b>157,321.736</b>	<b>310,734.733</b>	<b>595,586.136</b>

**GO SICAV**

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/04/2024</i>	<i>du 01/01/2024</i>	<i>du 01/04/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>Année</i>
	<i>au 30/06/2024</i>	<i>au 30/06/2024</i>	<i>au 30/06/2023</i>	<i>au 30/06/2023</i>	<i>2023</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>					
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	150,664.745	283,449.789	157,321.736	310,734.733	595,586.136
Résultat d'exploitation	154,418.248	279,923.880	144,394.004	275,436.125	541,614.336
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	143.797	(22,207.951)	(8,594.844)	(27,772.133)	(13,972.311)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(3,897.300)	25,733.860	21,522.576	63,070.741	67,944.111
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	1,410,181.569	(64,232.478)	(449,606.122)	(1,765,938.988)	(1,941,485.706)
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	7,857,423.840	10,542,926.112	12,683,555.205	22,474,420.026	47,134,057.314
- Régularisation des sommes non distribuables	554,930.239	555,776.329	1,313,077.677	1,319,559.341	2,841,733.300
- Régularisation des sommes distribuables	36,687.014	192,583.834	(302,765.950)	321,811.146	1,441,962.536
<b>Rachats</b>					
- Capital	(6,535,322.268)	(10,614,802.479)	(13,085,262.381)	(24,109,034.307)	(48,931,024.092)
- Régularisation des sommes non distribuables	(558,504.274)	(559,744.830)	(1,408,692.876)	(1,418,262.908)	(2,950,242.970)
- Régularisation des sommes distribuables	54,967.018	(180,971.444)	350,482.203	(354,432.286)	(1,477,971.794)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>1,560,846.314</b>	<b>219,217.311</b>	<b>(292,284.386)</b>	<b>(1,455,204.255)</b>	<b>(1,345,899.570)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	8,803,328.473	10,144,957.476	10,327,937.177	11,490,857.046	11,490,857.046
En fin de période	10,364,174.787	10,364,174.787	10,035,652.791	10,035,652.791	10,144,957.476
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	62,291	72,822	77,349	87,244	87,244
En fin de période	72,279	72,279	74,125	74,125	72,822
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	143.391	143.391	135.388	135.388	139.312
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	1.46%	2.93%	1.40%	2.79%	5.77%

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché

indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Opérations de pensions livrées**

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

### **3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à D : 4.307.007,540 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% actif net
	<b><u>Obligations et valeurs assimilés</u></b>		<b>3 654 448,500</b>	<b>3 804 926,250</b>	<b>36,71%</b>
	<b>Obligations des sociétés</b>		<b>3 654 448,500</b>	<b>3 804 926,250</b>	<b>36,71%</b>
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	19 860,000	20 510,605	0,20%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	19 860,000	20 914,696	0,20%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	39 870,000	42 218,343	0,41%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	200 000,000	205 631,768	1,98%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	160 000,000	161 295,588	1,56%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	20 000,000	20 475,082	0,20%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	200 000,000	211 662,077	2,04%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	300 000,000	310 702,154	3,00%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	160 000,000	169 024,118	1,63%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	80 000,000	82 350,164	0,79%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	6 618,500	6 782,686	0,07%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	200 000,000	201 197,879	1,94%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	13 240,000	13 797,093	0,13%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	100 000,000	104 268,853	1,01%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	375 000,000	397 107,397	3,83%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	200 000,000	200 433,973	1,93%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	60 000,000	60 982,225	0,59%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	120 000,000	122 121,933	1,18%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	320 000,000	337 766,120	3,26%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	300 000,000	308 671,475	2,98%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	760 000,000	807 012,021	7,79%
	<b><u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u></b>		<b>496 366,349</b>	<b>502 081,290</b>	<b>4,84%</b>
	<b>Titres des OPCVM</b>		<b>496 366,349</b>	<b>502 081,290</b>	<b>4,84%</b>
TN0VYWALSB95	FCP AMANETT	4 710	496 366,349	502 081,290	4,84%
	<b>TOTAL</b>		<b>4 150 814,849</b>	<b>4 307 007,540</b>	<b>41,56%</b>
	<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>				<b>41,45%</b>

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à D : 3.898.407,949 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif net
	<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>		<b>1,899,546.460</b>	<b>1,903,476.250</b>	<b>18.37%</b>
	Pension Livrée BNA 8,22% au 04/07/2024 pour 10 jours		899,168.931	900,606.109	8.69%
	Pension Livrée BIAT 8,97% au 05/07/2024 pour 14 jours		1,000,377.529	1,002,870.141	9.68%
	<b>Certificats de dépôt</b>	<b>2,000,000</b>	<b>1,988,808.015</b>	<b>1,994,931.699</b>	<b>19.25%</b>
TN1PB2KAG0Q1	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 03/07/2024 à 10,67% pour 30 jours	500,000	496,474.674	499,764.972	4.82%
TNSGNYV8TG05	Certificat de dépôt Amen Bank au 01/07/2024 à 7,5% pour 10 jours	500,000	499,168.399	500,000.000	4.82%
TN1SQLWYBBQ1	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 03/08/2024 à 10,67% pour 40 jours	500,000	495,313.341	496,133.507	4.79%
TNYEQH9UTH7	Certificat de dépôt ATB au 10/07/2024 à 9,72% pour 20 jours	500,000	497,851.601	499,033.220	4.81%
	<b>TOTAL</b>		<b>3,888,354.475</b>	<b>3,898,407.949</b>	<b>37.61%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>37.52%</b>

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 7.529,526 contre D : 9.365,459 au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	5,832.348	8,510.819	7,120.266
Autres	1,697.178	854.640	-
<b>Total</b>	<b>7,529.526</b>	<b>9,365.459</b>	<b>7,120.266</b>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 18.318,168 contre D : 25.828,903 au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du dépositaire	2,957.664	8,899.506	5,948.890
Rémunération du gestionnaire	15,360.504	16,929.397	15,120.214
<b>Total</b>	<b>18,318.168</b>	<b>25,828.903</b>	<b>21,069.104</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 8.716,729 contre D : 8.769,865 au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	-	-	5,194.728
CMF	908.400	961.536	912.014
Etat, retenue à la source	7,808.329	7,808.329	7,808.329
Autres	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8,716.729</b>	<b>8,769.865</b>	<b>13,915.071</b>



## GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

### Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2024 se détaillent ainsi:

#### Capital au 31-12-2023

Montant	9,639,352.398
Nombre de titres	72,822
Nombre d'actionnaires	355

#### Souscriptions réalisées

Montant	10,542,926.112
Nombre de titres émis	79,648
Nombre d'actionnaires nouveaux	61

#### Rachats effectués

Montant	(10,614,802.479)
Nombre de titres rachetés	(80,191)
Nombre d'actionnaires sortants	(62)

#### Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(198.437)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(22,207.951)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	25,733.860
Résultat incorporé à la VL (A)	505,605.078
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(3,770.064)

#### Capital au 30-06-2024

Montant	10,072,638.517
Nombre de titres	72,279
Nombre d'actionnaires	354

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2024.

**Note 10 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 88.613,198 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2024, contre D : 119.389,956 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	77,033.567	159,816.456	108,982.658	221,266.742	416,722.650
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>					
<i>sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	1.391	2.974	2.978	6.110	9.312
<b>Revenus des titres des Organismes de Placement</b>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	11,578.240	11,578.240	10,404.320	10,404.320	10,404.320
<b>Total</b>	<b>88,613.198</b>	<b>171,397.670</b>	<b>119,389.956</b>	<b>231,677.172</b>	<b>427,136.282</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2024 à D : 59.317,439, contre D : 49.266,489 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	7,264.261	13,438.200	8,479.487	15,429.099	28,596.087
Intérêts des certificats de dépôts	52,053.178	101,401.637	40,787.002	74,483.827	176,335.325
<b>Total</b>	<b>59,317.439</b>	<b>114,839.837</b>	<b>49,266.489</b>	<b>89,912.926</b>	<b>204,931.412</b>

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	29,316.688	37,049.232	-	2,295.600	2,295.600
<b>Total</b>	<b>29,316.688</b>	<b>37,049.232</b>	<b>-</b>	<b>2,295.600</b>	<b>2,295.600</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 16.839,892, contre D : 18.412,789 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Commission de gestion de la CGI	15,360.505	29,069.896	16,929.398	33,492.743	63,637.845
Rémunération du dépositaire	1,479.387	2,958.774	1,483.391	2,950.481	5,949.865
<b>Total</b>	<b>16,839.892</b>	<b>32,028.670</b>	<b>18,412.789</b>	<b>36,443.224</b>	<b>69,587.710</b>

**Note 14 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 5.989,185, contre D : 5.849,652 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Honoraires commissaire aux comptes	2,983.617	5,967.234	2,991.807	5,950.737	12,000.105
Redevance CMF	2,581.599	4,885.700	2,845.283	5,629.045	10,695.459
Contribution Sociale de Solidarité	-	400.000	-	400.000	400.000
Autres	23.969	81.255	12.562	26.567	65.684
<b>Total</b>	<b>5,989.185</b>	<b>11,334.189</b>	<b>5,849.652</b>	<b>12,006.349</b>	<b>23,161.248</b>

**GO SICAV**

*16, Avenue Jean Jaurès*

*1001 - Tunis*

**Note 15 : Autres informations*****Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

***Rémunération du dépositaire :***

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT .

# SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV L'INVESTISSEUR, qui comprennent le bilan au 30 juin 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

## Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV L'INVESTISSEUR au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

## Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'INVESTISSEUR des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. Les actifs de la SICAV L'INVESTISSEUR représentés en valeurs mobilières totalisent 79,30% de l'actif total au 30 juin 2024. Cette proportion est en deçà du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 30 juillet 2024  
**Le Commissaire aux comptes**  
**Fathi Saidi**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4-1	<u>955 471</u>	<u>1 014 158</u>	<u>1 011 828</u>
Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	383 641	385 871	446 568
Obligations et valeurs assimilées	4-3	108 465	208 634	147 642
Emprunts d'Etat	4-4	463 365	419 654	417 618
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>249 205</u>	<u>246 423</u>	<u>251 346</u>
Placements monétaires	4-5	202 655	202 494	202 663
Disponibilités	4-6	46 549	43 929	48 682
<b>Créances d'exploitation</b>	4-7	<u>266</u>	<u>118</u>	<u>29</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><b>1 204 942</b></u>	<u><b>1 260 700</b></u>	<u><b>1 263 202</b></u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	4-8	30 025	28 288	28 901
<b>Autres créditeurs divers</b>	4-9	15 303	13 751	19 861
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><b>45 328</b></u>	<u><b>42 039</b></u>	<u><b>48 762</b></u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	4-10	1 134 053	1 193 990	1 168 449
<b>Sommes distribuables</b>		25 561	24 671	45 991
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-11	13	13	13
Sommes distribuables de l'exercice en cours		25 549	24 658	45 978
<b>ACTIF NET</b>	4-12	<u><b>1 159 614</b></u>	<u><b>1 218 661</b></u>	<u><b>1 214 440</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>1 204 942</b></u>	<u><b>1 260 700</b></u>	<u><b>1 263 202</b></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

N ote	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	17 407	34 872	23 717	35 142	65 325
Dividendes	5-1 7 961	15 481	13 516	13 515,94	22 223
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2 2 211	4 891	3 462	8 300	15 208
Revenus des emprunts d'état	5-3 7 235	14 500	6 740	13 326	27 893
<b>Revenus des placements monétaires</b>	5-4 3 992	7 894	4 024	6 600	14 722
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>	21 398	42 766	27 741	41 742	80 047
<b>Charges de gestion des placements</b>	5-5 (2 332)	(4 678)	(2 452)	(4 865)	(9 673)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	19 066	38 088	25 289	36 878	70 374
<b>Autres produits</b>	-	-	-	-	-
<b>Autres charges</b>	5-6 (6 437)	(12 382)	(6 384)	(12 256)	(24 433)
<b>Contribution Sociale de Solidarité</b>	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	12 629	25 707	18 906	24 621	45 941
Régularisation du résultat d'exploitation	5-7 (103)	(158)	37	37	37
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>	12 527	25 549	18 943	24 658	45 978
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	103	158	(37)	(37)	(37)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(5 652)	(33 227)	(10 543)	8 546	(19 892)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	10 213	10 396	6 167	15 003	19 108
Frais de négociation de titres	(557)	(557)	(1 054)	(1 842)	(3 051)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	16 633	2 319	13 475	46 327	42 106

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/202 4	Période du 01/01 au 30/06/202 4	Période du 01/04 au 30/06/202 3	Période du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	16 633	2 319	13 475	46 327	42 106
Résultat d'exploitation	12 629	25 707	18 906	24 621	45 941
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 652)	(33 227)	(10 543)	8 546	(19 892)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 213	10 396	6 167	15 003	19 108
Frais de négociation de titres	(557)	(557)	(1 054)	(1 842)	(3 051)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	(45 979)	(45 979)	(49 956)	(49 956)	(49 956)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(4 146)	(11 167)	3 306	3 306,39	3 306
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	3 055	3 055	3 201	3 201	3 201
- Régularisation des sommes non distribuables	(72)	(72)	69	69	69
- Régularisation des sommes distribuables	53	53	37	37	37
<b>Rachats</b>					
- Capital	(7 467)	(14 390)	0	0	-
- Régularisation des sommes non distribuables	168	399	0	0	-
- Régularisation des sommes distribuables	117	(211)	0	0	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(33 491)</b>	<b>(54 826)</b>	<b>(33 174)</b>	<b>(322)</b>	<b>(4 544)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	1 193 105	1 214 440	1 251 835	1 218 984	1 218 984
En fin de période	1 159 614	1 193 105	1 218 661	1 218 661	1 214 440
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	17 112	17 167	17 167	17 167	17 167
En fin de période	17 047	17 047	17 214	17 214	17 214
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>68,025</b>	<b>68,025</b>	<b>70,795</b>	<b>70,795</b>	<b>70,550</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,39%</b>	<b>0,21%</b>	<b>1,07%</b>	<b>3,80%</b>	<b>3,45%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SICAV L'INVESTISSEUR » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1-Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

#### 3.2-Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.



En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

### **3.3- Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents**

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

### **3.4- Différences et variations d'estimation du portefeuille**

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
  - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
  - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
  - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

SICAV L'INVESTISSEUR ne détient aucune ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

### **3.5-: Évaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.6-: Les charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

## **NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN**

### **4-1 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste a atteint au 30/06/2024 un montant net de 955 471 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

<b>Code ISIN</b>	<b>Désignation du titre</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>coût d'acquisition</b>	<b>Cours</b>	<b>Valeur au 30/06/2024</b>	<b>% Actif</b>
	<b><u>Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés</u></b>		<b>442 397</b>		<b>383 641</b>	<b>31,84%</b>
	-					
	<b>Actions cotées</b>		<b>381 786</b>		<b>323 454</b>	<b>26,84%</b>
TN0002600955	STB	15 897	61 129	3	48 216	4,00%
TN0007630015	SOTIPAPIER	16 000	98 385	5	73 200	6,07%
TN0006560015	SOTUVER	5 500	67 017	13	70 510	5,85%
TN0007570013	EURO-CYCLES	5 000	90 007	11	56 470	4,69%
TN0003400058	AMEN BANK	969	33 390	43	42 067	3,49%
TN0001100254	SFBT	2 600	31 858	13	32 991	2,74%
	<b>Titres OPCVM</b>		<b>60 611</b>		<b>60 187</b>	<b>5,00%</b>
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	243	27 151	109	26 600	2,21%
TN0002600963	SICAV EPARGNANT	326	33 460	103	33 588	2,79%
	<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>		<b>548 362</b>		<b>571 830</b>	<b>47,46%</b>



#### 4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 30/06/2024, un montant de 108 465 Dinars. Elles se présentent comme suit

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Obligations	104 412	202 663	141 101
Intérêts courus	2 491	5 719	6 713
Intérêts courus à l'achat	271	325	-
Différence d'estimation sur Obligation	1 291	-73	-172
<b>Total</b>	<b><u>108 465</u></b>	<b><u>208 634</u></b>	<b><u>147 642</u></b>

#### 4-4 : Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 30/06/2024, un montant de 463 365 Dinars. Ils se détaillent comme suit

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Emprunt d'Etat	443 950	400 080	400 080
Intérêts courus	19 299	19 205	16 972
Intérêts courus à l'achat	793	148	116
Différence d'estimation sur Emprunt National	-677	221	450
<b>Total</b>	<b><u>463 365</u></b>	<b><u>419 654</u></b>	<b><u>417 618</u></b>

#### 4-5 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2024 à 202 665 Dinars. Ils se présentent comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Compte à terme STB au 29/07/2024 (9,76% ; 91j)	202 655	-	-
Compte à terme STB au 01/08/2023 (9,81% ; 90j)	-	202 494	-
Compte à terme STB au 29/01/2024 (9,80% ; 91j)	-	-	202 663
<b>Total</b>	<b><u>202 655</u></b>	<b><u>202 494</u></b>	<b><u>202 663</u></b>

#### 4-6 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 30/06/2024 à 46 549 Dinars. Elles se présentent comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Avoirs en banque	46 549	43 929	48 682
<b>Total</b>	<b><u>46 549</u></b>	<b><u>43 929</u></b>	<b><u>48 682</u></b>

#### 4-7 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2024 à 266 Dinars et représentent les retenues à la source sur intérêts à l'achat d'obligations et emprunts d'Etat.

#### 4-8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 30 025 Dinars au 30/06/2024, se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	2 569	2 002	2 016
Commission réseau	26 754	25 561	26 166
Commission dépositaire	702	725	718
<b>Total</b>	<b><u>30 025</u></b>	<b><u>28 288</u></b>	<b><u>28 901</u></b>

#### 4-9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 15 303 Dinars au 30/06/2024, se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Etat retenue à la source	2 290	2 598	17
Conseil du Marché Financier (CMF)	96	100	103
Impôt à payer	99	55	49
Dirigeants	500	500	500
Jeton de présence	5 310	4 825	9 845
Autres opérateurs créditeurs	7 009	5 671	9 347
<b>Total</b>	<b><u>15 303</u></b>	<b><u>13 751</u></b>	<b><u>19 861</u></b>

#### 4-10 : Capital

Au 30/06/2024, le capital a atteint un niveau de 1 134 053 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 5,02% par rapport au montant arrêté à la date du 30/06/2023. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Capital social	1 338 329	1 335 128	1 335 128
Souscriptions	3 055	3 201	3 201
Rachats	-14 390	0	0
Frais de négociation de titres	-557	-1 842	-3 051
Variation d'estimation / actions et droits	-58 332	4 409	-25 193
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	614	148	278
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-424	-1 033	0
Plus-value/ actions et droits	12 204	22 303	28 888
Moins-value/ actions et droits	-652	-965	-3 357
Plus-value/Titres OPCVM	418	2 349	2 817
Moins-value/ Titres OPCVM	-1 334	-8 415	-8 910
Moins-value/ Obligations des sociétés	-240	-270	-331
+/- val/report /Titres OPCVM	0	39	39
+/- val/report actions et droits	25 193	4 909	4 909
+/- val/report Emprunts d'Etat	-278	75	75
<b>Sous-total 1</b>	<b>1 303 606</b>	<b>1 360 034</b>	<b>1 334 493</b>
Sommes non distribuables / exercice clos	-169 880	-166 113	-166 113
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-72	69	69
Régularisation des sommes non distribuables (rachats)	399	-	-
<b>Sous-total 2</b>	<b>-169 553</b>	<b>-166 044</b>	<b>-166 044</b>
<b>Capital</b>	<b>1 134 053</b>	<b>1 193 990</b>	<b>1 168 449</b>

Les mouvements sur le capital, au cours du deuxième trimestre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2024

Montant	1 134 364
Nombre de titres	17 112
Nombre d'actionnaires	45
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	3 055
Nombre de titres émis	45
Nombre d'actionnaires nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(7 467)
Nombre de titres rachetés	(110)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 652)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 213
Régularisation des sommes non distribuables	96
Frais de négociations de titres	(557)
<u>Capital au 31-03-2024</u>	
Montant	1 134 053
Nombre de titres	17 047
Nombre d'actionnaires	43

**4-11 : Sommes distribuables des exercices  
antérieurs**

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 30/06/2024, à 13 Dinars et se détaillent  
comme suit

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0	-
Report à nouveau sur arrondi de coupons	13	13	13
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>



#### 4-12 : Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du premier trimestre 2024, à 1 193 105 Dinars, enregistrant ainsi une baisse par rapport au même trimestre de l'année 2023 de 4,69%.

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Capital	1 134 053	1 193 990	1 168 449
Sommes distribuables	25 561	24 671	45 991
<b>Total</b>	<b>1 159 614</b>	<b>1 218 661</b>	<b>1 214 440</b>

#### Note 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

##### 5-1 : Dividendes

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2024, un montant de 7 961 Dinars, se détaillant comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus des actions	5 044	12 564	1 828	1 828	10 535
Revenus des titres OPCVM	2 917	2 917	11 688	11 688	11 688
<b>TOTAL</b>	<b>7 961</b>	<b>15 481</b>	<b>13 516</b>	<b>13 516</b>	<b>22 223</b>

##### 5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2024, un montant de 2 211 Dinars, se détaillant comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	-3 956	2 491	-4 563	5 719	6 713
Revenus des obligations de sociétés (Report)	0	-6 713	0	-9 399	-9 399
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	6 167	9 113	8 025	11 980	17 894
<b>TOTAL</b>	<b>2 211</b>	<b>4 891</b>	<b>3 462</b>	<b>8 300</b>	<b>15 208</b>

### 5-3 : Revenus des emprunts d'Etat

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2024, un montant de 7 235 Dinars, se détaillant comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	3 861	19 299	6 030	19 205	16 972
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	0	-16 972	0	-15 555	-15 555
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	3 374	12 173	710	9 676	26 476
<b>TOTAL</b>	<b>7 235</b>	<b>14 500</b>	<b>6 740</b>	<b>13 326</b>	<b>27 893</b>

### 5-4 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 3 992 Dinars au titre du deuxième trimestre 2024. Ils se détaillent comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus compte à terme (Potentiel)	-5	2 655	55	2 494	2 663
Revenus compte à terme (Report)	0	-2 663	0	-3 445	-3 445
Revenus compte à terme échus	3 905	7 811	3 851	7 433	15 169
Intérêts sur comptes de dépôts	92	92	118	118	334
<b>TOTAL</b>	<b>3 992</b>	<b>7 894</b>	<b>4 024</b>	<b>6 600</b>	<b>14 722</b>

### 5-5 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements ont atteint, au titre du deuxième trimestre 2024, un montant de 2 332 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 745	3 501	1 835	3 641	7 239
Rémunération de réseau (2)	293	588	308	612	1 217
Rémunération du dépositaire (3)	293	588	308	612	1 217
<b>TOTAL</b>	<b>2 332</b>	<b>4 678</b>	<b>2 452</b>	<b>4 865</b>	<b>9 673</b>

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée. Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts. La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

#### 5-6 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Rémunérations CAC*	1 635	3 240	1 605	3 192	6 437
Publicité & publications*	1 498	2 997	1 498	2 980	6 010
Jeton de présence* (i)	2 482	4 965	2 482	4 937	9 957
Redevance CMF*	293	588	308	612	1 217
Impôts et taxes*	522	586	481	526	795
Autres charges	6	6	8	8	17
<b>TOTAL</b>	<b>6 437</b>	<b>12 382</b>	<b>6 384</b>	<b>12 256</b>	<b>24 433</b>

\* Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

(i) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de la SICAV réunie en date du 29/04/2021.

#### 5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Ann ée 202 3</i>
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	53	53	37	37	37
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	-156	-211	0	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>-103</b>	<b>-158</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>

## **STRATEGIE ACTIONS SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**ARRETES AU 30 JUIN 2024**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2024 faisant ressortir un total de 964 538 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 37 838 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 956 561 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

## **Observations**

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
  
- ✓ La note 3.6 qui détaille le mouvement sur le capital du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 juillet 2024

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Walid MASMOUDI**

**BILAN DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA**

**ARRETE AU 30 JUIN 2024**

**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b><u>Portefeuille-titres</u></b>				
Actions et droits rattachés		200 043	251 571	169 088
Obligations et valeurs assimilées		502 207	551 719	573 900
Titres OPCVM		45 594	54 499	51 689
	<b>3.1</b>	<b>747 844</b>	<b>857 789</b>	<b>794 677</b>
<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>				
Placements monétaires	<b>3.2</b>	73 057	50 040	86 386
Disponibilités	<b>3.3</b>	143 637	190 909	164 451
		<b>216 694</b>	<b>240 949</b>	<b>250 837</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>964 538</b>	<b>1 098 738</b>	<b>1 045 514</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
Opérateurs créditeurs	<b>3.4</b>	4 170	4 589	4 142
Autres créditeurs divers	<b>3.5</b>	3 807	3 897	7 704
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 977</b>	<b>8 486</b>	<b>11 846</b>
<b>Capital</b>	<b>3.6</b>	942 719	1 082 108	1 010 265
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.7</b>	<b>13 842</b>	<b>8 144</b>	<b>23 403</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		13 842	8 144	23 403
<b>ACTIF NET</b>		<b>956 561</b>	<b>1 090 252</b>	<b>1 033 668</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>964 538</b>	<b>1 098 738</b>	<b>1 045 514</b>

**ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA**

**PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2024 AU 30 JUIN 2024**

**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>		<b>16 356</b>	<b>24 746</b>	<b>12 132</b>	<b>20 592</b>	<b>45 798</b>
Dividendes	4.1	7 011	7 011	3 666	3 666	11 752
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	9 345	17 735	8 466	16 926	34 046
<b>Revenus des placements monétaires</b>	4.3	<b>1 364</b>	<b>2 611</b>	<b>1 257</b>	<b>2 584</b>	<b>6 551</b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>17 720</b>	<b>27 357</b>	<b>13 389</b>	<b>23 176</b>	<b>52 349</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	4.4	<4 170>	<8 501>	<4 570>	<9 618>	<18 149>
<b>Revenu net des placements</b>		<b>13 550</b>	<b>18 856</b>	<b>8 819</b>	<b>13 558</b>	<b>34 200</b>
Autres charges	4.5	<2 294>	<4 589>	<2 600>	<4 941>	<9 571>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>11 256</b>	<b>14 267</b>	<b>6 219</b>	<b>8 617</b>	<b>24 629</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		<425>	<425>	<175>	<473>	<1 226>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b>10 831</b>	<b>13 842</b>	<b>6 044</b>	<b>8 144</b>	<b>23 403</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		425	425	175	473	1 226
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<1 814>	16 266	14 930	4 016	2 894
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		29 972	32 813	8 275	19 238	7 385
Frais de négociation de titres		<1 576>	<2 335>	<598>	<1 409>	<2 154>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>37 838</b>	<b>61 011</b>	<b>28 826</b>	<b>30 462</b>	<b>32 754</b>



**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA**

**PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2024 AU 30 JUIN 2024**

**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>37 838</u></b>	<b><u>61 011</u></b>	<b><u>28 826</u></b>	<b><u>30 462</u></b>	<b><u>32 754</u></b>
Résultat d'exploitation	11 256	14 267	6 219	8 617	24 629
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	<1 814>	16 266	14 930	4 016	2 894
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	29 972	32 813	8 275	19 238	7 385
Frais de négociation de titres	<1 576>	<2 335>	<598>	<1 409>	<2 145>
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>&lt;23 403&gt;</u></b>	<b><u>&lt;23 403&gt;</u></b>	<b><u>&lt;19 511&gt;</u></b>	<b><u>&lt;19 511&gt;</u></b>	<b><u>&lt;19 511&gt;</u></b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>&lt;114 715&gt;</u></b>	<b><u>&lt;114 715&gt;</u></b>	<b><u>&lt;27 088&gt;</u></b>	<b><u>&lt;206 993&gt;</u></b>	<b><u>&lt;265 869&gt;</u></b>
<b>Souscriptions</b>	-	-	-	-	<b>122 212</b>
Capital	-	-	-	-	118 869
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	584
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	2 759
<b>Rachats</b>	<b><u>&lt;114 715&gt;</u></b>	<b><u>&lt;114 715&gt;</u></b>	<b><u>&lt;27 088&gt;</u></b>	<b><u>&lt;206 993&gt;</u></b>	<b><u>&lt;388 081&gt;</u></b>
Capital	<111 018>	<111 018>	<26 415>	<202 517>	<380 820>
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	<419>	<751>	<24>
Régularisation des sommes distribuables	-	<3 697>	<254>	<3 725>	<7 237>
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>	<b><u>&lt;100 280&gt;</u></b>	<b><u>&lt;77 107&gt;</u></b>	<b><u>&lt;17 773&gt;</u></b>	<b><u>&lt;196 042&gt;</u></b>	<b><u>&lt;252 626&gt;</u></b>
<b><u>Actif net</u></b>					
En début de la période	1 056 841	1 033 668	1 108 025	1 286 294	1 286 294
En fin de la période	956 561	956 561	1 090 252	1 090 252	1 033 668
<b><u>Nombre d'actions</u></b>					
En début de la période	455	455	494	574	574
En fin de la période	405	405	482	482	455
<b><u>Valeur liquidative</u></b>	<b><u>2 361,879</u></b>	<b><u>2 361,879</u></b>	<b><u>2 261,934</u></b>	<b><u>2 261,934</u></b>	<b><u>2 271,797</u></b>
<b><u>Taux de rendement annualisé</u></b>	<b><u>15,64%</u></b>	<b><u>12,49%</u></b>	<b><u>10,48%</u></b>	<b><u>5,46%</u></b>	<b><u>3,15%</u></b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
ARRETES AU 30 JUIN 2024**

**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

## **1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

## **2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

## **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

## **2.3 Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 30/06/2024 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **2.5 Capital social**

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

#### **2.6 Le résultat net de la période**

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

#### **2.7 Sommes distribuables de la période**

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

### 3 – NOTES SUR LE BILAN

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

##### **A- Actions et droits rattachés**

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0003400058	AMEN BANK	543	21 916	23 574	2,44%
TN0007830011	ASSURANCES MAGHREBIA	3 400	19 183	18 548	1,92%
TN0001800457	BIAT	160	15 661	16 370	1,70%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	2 000	3 707	3 827	0,40%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	1 698	17 945	18 036	1,87%
TN0006440010	MAGASIN GENERAL	1 200	6 288	6 888	0,71%
TN0007620016	MPBS	2394	11 957	17 367	1,80%
TN0005700018	POULINA G H	1 000	9 127	8 816	0,91%
TN0001100254	SFBT	827	10 836	10 495	1,09%
TN0007180011	SITS	350	609	666	0,07%
TNQPXRODTH8	SMART TUNISIE	900	13 801	13 497	1,40%
TN0006530018	SOTETEL	2 200	8 652	12 092	1,25%
TN00065600115	SOTUVER	600	7 511	7 693	0,80%
TN0007270010	TPR	1568	8 858	8 257	0,86%
TN0004100202	TUNINVEST-SICAR	195	2 075	1 935	0,20%
TN0002100907	TUNISIE LEASING & FACTORING	400	6 023	6 077	0,63%
TN0003900107	UIB	1 100	26 001	25 905	2,69%
	<b>Total actions et droits rattachés</b>		<b>190 150</b>	<b>200 043</b>	<b>20,74%</b>

**B- Obligations et valeurs assimilées**

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0002601029	STB 2008/2	2 000	12 806	12 932	1,34%
<b>Total obligations de sociétés</b>			<b>12 806</b>	<b>12 932</b>	<b>1,34%</b>

**Bons du trésor assimilables**

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000747	BTA 13 MAI 2027 7.2%	517	463 277	489 275	50,75%
<b>Total bons du trésor assimilables</b>			<b>463 277</b>	<b>489 275</b>	<b>50,75%</b>
<b>Total obligations et valeurs assimilées</b>			<b>476 083</b>	<b>502 207</b>	<b>52,09%</b>

**C- Titres OPCVM**

TNBIC10E13Y6	FCP SMART TRAKER FUND	43	42 843	45 594	4,73%
<b>Total OPCVM</b>			<b>42 843</b>	<b>45 594</b>	<b>4,73%</b>
<b>Total</b>			<b>709 076</b>	<b>747 844</b>	<b>77,57%</b>

**3.2 Placements monétaires :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

**BTCT**

TNQC10E13Y6	BTC 52 SEMAINES 16/10/2024	75	75 000	73 057	7,58%
<b>Total BTCT</b>		<b>75</b>	<b>75 000</b>	<b>73 057</b>	<b>7,58%</b>
<b>Total placements monétaires</b>			<b>75 000</b>	<b>73 057</b>	<b>7,58%</b>

### **3.3 Disponibilités :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	126 750	186 867	176 334
Intérêts courus sur dépôt à vue	887	1 100	796
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<177>	<220>	<159>
Ventes titres à encaisser	24 836	3 162	1 397
Dividendes à payer	360	-	-
Achats de titres à régler	<9 019>	-	<13 917>
	<u>143 637</u>	<u>190 909</u>	<u>164 451</u>

### **3.4 Opérateurs créditeurs :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur exclusif à payer	1 884	2 160	1 850
Rémunérations du dépositaire à payer	1 479	1 503	1 500
Rémunérations du gestionnaire à payer	807	926	792
	<u>4 170</u>	<u>4 589</u>	<u>4 142</u>

### **3.5 Autres créditeurs divers :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 373	3 445	7 082
Autres (retenue à la source à payer)	126	154	129
Contribution sociale de solidarité à payer	200	200	400
Redevances CMF à payer	78	60	80
TCL à payer	30	38	13
	<u>3 807</u>	<u>3 897</u>	<u>7 704</u>

### **3.6 Capital :**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

#### **Capital au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Montant	<b>1 010 265</b>
Nombre de titres	455
Nombre d'actionnaires	13

#### **Souscriptions réalisées**

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

#### **Rachats effectués**

Montant	<111 018>
Nombre de titres	50
Nombre d'actionnaires sortants	1

#### **Autres mouvements**

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	16 266
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	32 813
Frais de négociation de titres	<2 335>
Régularisation des sommes distribuables	<3 697>
Régularisation du résultat d'exploitation	425

#### **Capital au 30 juin 2024**

Montant	<b>942 719</b>
Nombre de titres	405
Nombre d'actionnaires	12

*\*Au 31 juillet 2024 le capital de STRATEGIE ACTIONS SICAV est supérieur au capital minimum prévu par l'article 3 du code des OPC.*



### 3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	14 267	8 617	24 629
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-
Régularisation du résultat d'exploitation	<425>	<473>	<1 226>
	<u>13 842</u>	<u>8 144</u>	<u>23 403</u>

## 4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

### 4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Dividendes	7 011	7 011	3 666	3 666	11 752
	<u>7 011</u>	<u>7 011</u>	<u>3 666</u>	<u>3 666</u>	<u>11 752</u>

### 4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur obligations	24 119	32 262	8 142	16 195	32 659
Intérêts sur BTA	<14 774>	<14 527>	324	731	1 387
	<u>9 345</u>	<u>17 735</u>	<u>8 466</u>	<u>16 926</u>	<u>34 046</u>

#### **4.3 Revenus des placements monétaires :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur dépôt à vue	736	1 451	626	1 953	3 425
Intérêts sur BTC	628	1 160	631	631	3 126
	<b>1 364</b>	<b>2 611</b>	<b>1 257</b>	<b>2 584</b>	<b>6 551</b>

#### **4.4 Charges de gestion des placements :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	1 855	3 879	2 160	4 667	8 540
Rémunérations du gestionnaire	1 480	2 959	1 459	2 533	5 950
Rémunérations du dépositaire	835	1 663	951	2 418	3 659
	<b>4 170</b>	<b>8 501</b>	<b>4 570</b>	<b>9 618</b>	<b>18 149</b>

#### **4.5 Autres charges :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 746	3 540	1 821	3 610	7 248
Redevances CMF	244	501	276	590	1 102
Contribution sociale de solidarité	100	200	350	400	600
Autres retenues	99	198	86	205	379
TCL	105	150	67	136	242
	<b>2 294</b>	<b>4 589</b>	<b>2 600</b>	<b>4 941</b>	<b>9 571</b>

## **5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :**

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.